

1704

Etienne  
Gélinas.

Ce jourd'hui, 19 octobre de l'an 1704, a été baptisé par moy, Etienne Gélinas, en la maison à Ogmachiche, sous condition, on-doyée en cas de nécessité par Pierre Gélinas, et né le 8 du même mois, fils d'Etienne Gélinas et de Marguerite Benoit, ses père et mère, Pierre Rocheleau dit Monruisseau pour parrain et la marraine Charlotte Rivar. En foy de quoi j'ai signé les jour et an que dessus, Fr. Siméon Dupont, Réc. Miss.

Les deux extraits qui précèdent corroborent l'opinion de M. le chanoine Caron qui, dans son *Histoire d'Yamachiche*, est d'avis que Charles Lesieur a droit au titre de premier habitant d'Yamachiche. En tout cas, ils prouvent, sans le moindre doute, que Charles Lesieur était là, au moins en même temps qu'Etienne Gélinas. Maintenant, dira-t-on, comment ces deux extraits peuvent-ils prouver ce fait? La réponse est facile à donner. Et d'abord, au baptême d'Etienne Gélinas, le 19 octobre 1704, la marraine est Charlotte Rivard-Loranger, l'épouse même de Charles Lesieur. Cette femme était donc à Yamachiche, le 19 octobre 1704, ce qu'il est bien important de ne pas oublier. Mais il y a plus. Onze jours plus tard, c'est-à-dire le 1er novembre 1704, cette même Marie-Charlotte Rivard met au monde une fille, Marie-Françoise Lesieur, baptisée le même jour à Yamachiche, comme on le constate par l'extrait de baptême du 4 mai 1705 qui nous apprend que, ce jour-là, "l'on a suppléé les cérémonies du baptême à Marie-Françoise Lesieur, née le 1er novembre, à la grande rivière Yamachiche."

On a émis des doutes sur la naissance certaine, à Yamachiche, de Marie-Françoise Lesieur, second enfant né en cette localité: 1° parce que le registre d'Yamachiche, conservé à Trois-Rivières, ne mentionne pas l'année 1705; 2° parce que, dans le corps de l'acte, il n'est pas fait mention de la résidence à Yamachiche. Il est, cependant, très facile de répondre à cela, et d'une façon catégorique. D'abord l'acte ne peut avoir été écrit qu'en 1705, puisqu'il est intercalé parmi les actes de cette année. Ensuite les mots en marge "*Marie-Françoise Lesieur, de la grande rivière Yamachiche*, sont écrits bien lisiblement et de la même